

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 38 (2001)
Heft: 1461

Rubrik: Zurich

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Femme et/mais intelligente

L'usage de l'adjectif doit être parcimonieux. Et précis quand il s'agit de désigner des catégories ou des groupes sociaux. Exemple vécu et commenté.

LES RÈGLES DE la dissertation française, si je me souviens bien, nous enjoignaient d'être parcimonieux dans l'usage des adjectifs qualificatifs. Et certes leur profusion agace ou fait ronfler, ils sont souvent redondants et inutiles. Le corollaire de cette prescription, c'est que, lorsqu'elles sont utilisées à bon escient, les épithètes sont des compléments essentiels, voire des correctifs au sens des mots qu'elles accompagnent. Comme leur nom l'indique, les adjectifs qualifient, et les inflexions qu'ils apportent sont décisives, en particulier lorsqu'il s'agit d'évaluer des catégories de personnes, des groupes sociaux.

Ainsi une amie me reprochait de l'avoir décrite comme une «femme intelligente». Elle voulait dire qu'en s'ajoutant au substantif l'épithète sous-entend qu'il manque quelque chose à la catégorie désignée par le nom. Puisque l'adjectif «intelligente» est jugé nécessaire pour compléter le nom «femme», c'est bien qu'une idée a priori, machiste, suppose que les femmes ne sont pas intelligentes. En d'autres termes, l'expression «femme intelligente» signifie en réalité: «femme, mais intelligente».

Logique et sociologie

Paranoïa féministe, hypersensibilité aux «tropismes»? Pas sûr. Certes, je me suis empressé de contester cette interprétation en rameutant la logique des ensembles: il y a les femmes et les hommes, les personnes intelligentes et celles qui ne le sont pas, et ma complexion me fait préférer cette fraction de l'humanité constituée par l'intersection entre le genre féminin et la gent intelligente. En somme, j'invoquais l'usage de la logique pour construire une catégorie qui s'énonce comme: «femme et intelligente».

Mais, sans entrer dans des subtilités que les linguistes résoudre mieux que je ne saurais le faire, il faut reconnaître que les substantifs décrivant des catégories de population ne désignent pas (ou pas que) des ensembles logiques symétriques: la sociologie la plus élémentaire reconnaît que les groupes sociaux sont reliés les uns aux

autres, que leurs rapports sont parfois empreints d'antagonismes, et le plus souvent hiérarchisés. Il est vrai dès lors qu'un adjectif élogieux, accolé à un ensemble socialement faible ou stigmatisé, fonctionne comme s'il était la mise en évidence d'une sorte d'«anomalie» – d'où le «mais» implicite perçu par mon interlocutrice. Comme nous pensons par contrastes et agencements de contrastes, l'adjectif «intelligent» peut être entendu comme fournissant un complément plus «nécessaire» lorsqu'il qualifie une femme que lorsqu'il décrit un mâle: l'expression «homme intelligent» n'est certes pas un pléonasme, mais elle joint une catégorie sociale dominante et une qualité valorisée. Le mâle intelligent est tout simplement homme et intelligent: tous ne le sont pas, mais ceux qui le sont conjuguent, sans faire frissonner aucunement la logique ni le sens commun, deux caractéristiques étiquetées socialement comme positives.

Sens des mots et ordre social

Notons en passant que la question ne se pose pas seulement à propos des hommes et des femmes. L'anti-américanisme fréquent de ce côté-ci de l'Atlantique (et parfois malheureusement justifié, à considérer l'histoire électorale récente) verra l'expression «un Américain intelligent» presque comme un oxymoron, une conjugaison de deux termes opposés. Et les blagues xénophobes qui modulent sur les Belges ou les Fribourgeois font de l'appartenance à une certaine collectivité un synonyme exact de la détention d'une intelligence déficiente.

Et resterait à savoir ce qu'il advient des rapports entre ces catégories et ces qualités, lorsque l'on parle d'un «homme bête» – est-il plus bête d'être bête parce qu'il est homme, ou reste-t-il un homme éminent et dominant malgré sa bêtise? En fait, les adjectifs semblent changer parfois de sens ou de connotations, selon qu'ils qualifient telle ou telle catégorie. Il n'est pas impossible que le stéréotype de la lourde bêtise mâle soit bien différent de celui de la frivole stupidité féminine; de

même, par exemple, la vertu est publique pour les hommes, privée pour les femmes.

La maïeutique féministe

Concluons en deux temps. D'abord par un vœu pie: je propose que la réflexion sur la logique naturelle instaure une nouvelle formule pour exprimer cette relation problématique. A la fameuse clause «et/ou» qui a fait son chemin dans la langue des sciences sociales, je suggère que l'on ajoute le doublet «et/mais», qui montre la nécessité de penser le lien complexe entre des termes joints.

Et puis, tout cela montre l'importance du féminisme, à la fois mouvement social et impulsion critique décisive: les féministes nous apprennent concrètement, jour après jour, à mieux concevoir les relations entre ce que nous pensons, ce que nous disons, ce que nous faisons, et les ressources logiques et linguistiques à notre disposition pour nous (faire) comprendre.

jyp

ZURICH

Une polémique révélatrice

LA MUNICIPALITÉ ZURICHOISE a décidé d'autoriser l'assistance au suicide dans les EMS de la Ville. Une décision flanquée de toutes les précautions procédurales indispensables pour un sujet aussi délicat. L'expérience sera par ailleurs soumise à une stricte évaluation.

L'affaire a suscité un débat passionné et des réactions indignées au sein du législatif communal. Or l'assistance au suicide n'est pas pénalement répréhensible en Suisse. Est-ce à dire qu'une personne désirant abrégier sa vie en toute connaissance de cause ne jouirait pas des mêmes droits selon qu'elle réside chez elle ou dans un établissement public? Pour certains, la résidence dans un EMS semble très naturellement rimer avec la privation de liberté.

jd